

# Le Montignais

septembre 2014

Votre Bulletin Municipal



Ensemble, heureux de vivre à Montigny !

## Sommaire

Éditorial .....	2	Infos Bulletin .....	23
Rentrée Scolaire 2014/2015 .....	3	Infos Mairie, état civil, bloc notes...	24
Échos d'École .....	5		
Nouveaux Horaires .....	7		
Au Conseil Municipal .....	8		
Associations .....	16		
Brèves .....	21		



### Mairie de Montigny

24, rue des Champs 76380 Montigny - Tel : 02 35 36 23 59

montigny-mairie@wanadoo.fr

[www.montignyinfos.fr](http://www.montignyinfos.fr)

# Le Montignais

## ÉDITORIAL

Le 2 septembre 2014, la rentrée scolaire 2014/2015 s'est effectuée dans d'excellentes conditions avec la venue d'une nouvelle Directrice, Madame Julie BECSANGÈLE, suite à la mutation de Monsieur David ROELENS.

Pour la première fois, nos enfants ont découvert les nouveaux horaires scolaires avec la mise en place du mercredi matin et la possibilité de participer à des activités périscolaires de qualité (tennis, théâtre, yoga et initiation ludique à l'espagnol).

Ces activités ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h15 à 16h15 après la fin des cours. Un coût modique de 40 € au trimestre est demandé pour chaque enfant.

Un service de garderie (payante) a été mis en place le mercredi matin de 11h30 à 12h30 pour faciliter la reprise des enfants pour les parents en activité.

L'investissement qualitatif et financier a été fort important au niveau de nos deux communes du RPI (Montigny-La Vaupalière). La législation en vigueur exigeait 3 fois 45 minutes par semaine d'activités périscolaires. Les municipalités d'un commun accord ont souhaité mettre en place 4 fois une heure.

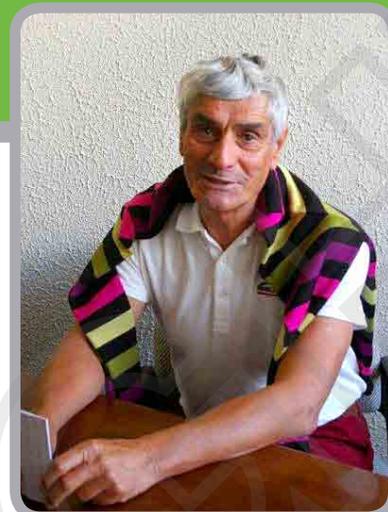
Notre objectif prioritaire étant de proposer des thèmes valorisants et attrayants dispensés par des intervenants professionnels ou associatifs de qualité et ce, afin d'inciter les enfants à y participer au maximum.

Cette implication aura bien sûr un coût budgétaire communal non négligeable d'environ 14 000 € (hors la participation financière minimale demandée aux parents et la subvention annuelle de 50 € attribuée par l'Etat par enfant). Mais notre priorité a toujours été et elle le restera nos jeunes et nos écoles.

Par ailleurs, j'ai adressé un courrier à Monsieur Marc Massion, Vice Président en charge des transports et de la mobilité à la CREA, pour renouveler notre demande de convention entre les communes du plateau (Roumare, Pissy-Poville, Saint Jean du Cardonnay, la Vaupalière et Montigny) et la CREA (future Métropole) dans le cadre du service de transport FILOR ; afin que celui-ci transmette notre requête auprès du Président Frédéric Sanchez.

Cette correspondance a été affichée en Mairie pour information.

Votre Maire  
Christian POISSANT



# RENTRÉE SCOLAIRE 2014 / 2015

## RENTRÉE SCOLAIRE 2014 / 2015 MONTIGNY



*CE1 - CE2 Classe de Pierre GUILLOT (24 élèves)*



*CE2 - CM1 Classe de Julie BECSANGÈLE (23 élèves)*



*CM1 - CM2 Classe d'Isabelle RETOUT (25 élèves)*

# RENTÉE SCOLAIRE 2014 / 2015 LA VAUPALIÈRE

**Petite et moyenne section  
de maternelle**  
Classe de Marie-Hélène BOURSIER  
(27 élèves)



**Petite et moyenne section  
de maternelle**  
Classe de Laëtitia OSMONT (27 élèves)



**Grande Section de maternelle** Classe de Sabine PICARD (22 élèves)



**CP** Classe d'Anne ANQUETIL (19 élèves)

# ÉCHOS D'ÉCOLE

**Madame Julie BECSANGÈLE**, nouvelle directrice, a été nommée à Montigny en remplacement de Monsieur David ROELENS.

« Très heureuse d'arriver dans cette école qui présente des lieux propices aux apprentissages et à une vie confortable et sereine ! Des atouts pour la réussite de nos élèves. »

## Opération BOUCHONS 276



A cette occasion, Monsieur SIMON vice président de l'association bouchon 276 est venu remercier les enfants et par la même occasion présenter l'association. Les enfants ont écouté avec attention son fonctionnement et ses actions. Cette opération a sensibilisé les enfants et en particulier Aude qui s'est engagée en tant que bénévole.

Perrine, maman de Jade 2 ans, était également présente pour remercier les enfants de leur participation. Nous espérons que Jade pourra bénéficier prochainement d'aide afin de « pallier » à son handicap. Les enfants ont pu rencontrer Jade et changer leur regard sur le handicap. Je salue leurs applaudissements qui ont touché la maman. L'opération est renouvelée depuis la rentrée.



Julie Becsangèle au centre, entourée de ses collègues Isabelle Retout et Pierre Guillot

En 3 mois,  
les élèves ont  
récolté 80 kilos  
de bouchons !

## Vacances

**Toussaint** : du samedi 18 octobre 2014 au lundi 3 novembre 2014 au matin

**Noël** : du samedi 20 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015 au matin

**Février** : du samedi 21 février 2015 au lundi 9 mars 2015 au matin

**Pâques** : du samedi 25 avril 2015

au lundi 11 mai 2015 au matin

**Été** : Vendredi 3 juillet 2015 après la classe

## Rythmes Scolaires

Dès le mois d'avril, la nouvelle équipe municipale et en particulier les élus membres de la commission des affaires scolaires se sont mis au travail pour la mise en place des activités périscolaires avec pour objectif de rechercher des intervenants professionnels à même d'animer une activité tout en ayant l'expérience de l'encadrement d'enfants.

Nous souhaitons donc remercier Sophie Roussel pour le théâtre, Emmanuelle Duterte pour le yoga, Camille Gil pour l'espagnol et Baptiste Malexieux ainsi qu'Emmanuel Badouet pour le tennis et le ping pong de s'être engagés aux côtés de la commune pour la mise en place de ces activités et leur souhaitons de partager de bons moments avec nos enfants.

## Sens interdit rue des Champs

Afin d'assurer une meilleure sécurité de nos écoliers, il est rappelé que les véhicules en provenance de la rue de la Chaupière et du Vauchel ne peuvent emprunter la rue des Champs pendant 30 minutes le matin et l'après-midi à l'entrée et sortie des classes ; de 8h30 à 9h et de 16h15 à 16h45. Tout contrevenant est passible d'une amende.

# ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES MONTIGNY



*Activité tennis - Ping-pong avec Emmanuel Badouet*



*Activité Yoga avec Emmanuelle Dutertre*



*Activité Espagnol avec Camille Gil*



*Activité Théâtre avec Sophie Roussel*

# INFORMATIONS SUR tous les nouveaux horaires

## MAIRIE

**Lundi, mardi, mercredi, Jeudi, vendredi, samedi :**  
de 9h30 à 11h30

**Mardi, mercredi, vendredi :** de 16h30 à 18h00

## HORAIRES DU CAR SCOLAIRE

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**

La Vaupalière / Montigny : Départ à 8h15

Montigny / La Vaupalière : Liaison de 8h30

Montigny / La Vaupalière : Départ à 16h20

La Vaupalière / Montigny : Arrivée à 16h55

**Mercredi :**

Montigny / La Vaupalière : Départ à 11h35

La Vaupalière / Montigny : Arrivée à 11h55

## GARDERIE

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**  
de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

**Mercredi :**

de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 12h30

## ÉTUDES SURVEILLÉES

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :** de 16h30 à 17h30

## ÉCOLE

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h15

**Mercredi :** de 8h30 à 11h30

## ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :** de 15h15 à 16h15

## LUDISPORTS

**Mardi :** de 16h15 à 17h15 et 17h15 à 18h15

# AU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2014

### BUDGET PRIMITIF 2014 – ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif de l'assainissement présenté par Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE et qui s'équilibre comme suit :

#### Budget Assainissement 2014

- Section de fonctionnement : 118 226 €
- Section d'investissement : 109 568 €

### BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2014 – LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif Annexe Lotissement présenté par Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE et qui s'équilibre comme suit :

#### Budget Annexe Lotissement 2014

- Section de fonctionnement : 204 161 €
- Section d'investissement : 219 352 €

### TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2014

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir pour l'année 2014 les taux de référence communaux de 2013 à savoir.

- Taxe d'habitation : 18.88 %
- Taxe foncière (bâti) : 24.34 %
- Taxe foncière (non bâti) : 48.50 %
- CFE : 19.73 %

### ENTRETIEN DU TERRAIN DE FOOTBALL

Après avoir étudié les devis, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir pour l'année 2014, le devis proposé par l'entreprise DEQUESNE (paysagiste situé 800 rue de Florence 76510 St Aubin-Le-CAF) pour un montant annuel de 10 505.00 € HT.

### ENTRETIEN DES BASSINS D'EAUX PLUVIALES ET DES ESPACES VERTS

Après avoir étudié les devis des entreprises consultées, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir pour l'année 2014, l'entreprise DEQUESNE (paysagiste situé 800 rue de Florence 76510 St Aubin-Le-CAF) pour l'entretien des bassins d'eaux pluviales et l'entretien des espaces verts, à savoir :

- **Petits bassins** : (Vauchel, de la Pommeraie et du petit Château)  
Forfait mensuel : 274.60 € HT – Coût annuel 2014 : 1922.20 € HT
- **Grand bassin** : (Vauchel)  
Coût par intervention : 377.60 € HT  
Coût pour les deux interventions pour l'année 2014 : 755.20 € HT
- **Entretien des espaces verts** : (Allée de la Forié, Résidence le Petit Château, Résidence les Cottages et Résidence l'Orée du Bois)  
Forfait mensuel : 441.60 € HT – Coût annuel 2014 : 3 091.20 € HT

## DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal décide :

- d'attribuer à l'unanimité des subventions pour l'année 2014 aux associations et coopératives suivantes :

Entente Sportive - Football	4000 €
Running	1500 €
Anciens Combattants	950 €
Joyeux Aînés	1300 €
Montigny Activités	900 €
Foyer Culturel	1700 €
Comité des fêtes	1300 €
Moto Loisir et Découverte	400 €
CAUE	129.69 €
ADM (association Dép. des Maires)	329.96 €
Florysage	194.31 €
Coopérative scolaire de l'école de Montigny	3750 €

## PROGRAMME 2014 DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIE (SDE76)

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le programme des travaux d'Eclairage public 2014 du Syndicat Départemental d'Energie pour les dossiers suivants :

### Résidence les Saules

- Dépose de 10 mâts d'éclairage public vétustes - type « ballons fluos 125 BF ».
- Fourniture et pose de 10 mâts d'éclairage public de 4m de hauteur chacun équipé d'une lanterne avec lampe 100w SHP.
- Fourniture et pose de 5 prises de courant pour illumination de Noël.

Montant prévisionnel des travaux HT : 24 950 €

Montant de la participation de la commune de Montigny HT : 8 955 €

Montant de la TVA à préfinancer par la commune : 4 990 €

### Rue de la Forêt

- Dépose de 6 lanternes boule avec source de type « ballon fluo 125 BF »
- Fourniture et pose de 3 lanternes avec lampe 100w SHP et crosse à poser sur supports existants.
- Fourniture et pose de 3 mâts d'éclairage public de 6m de hauteur chacun équipé d'une lanterne avec lampe 100w SHP.
- Fourniture et pose de 3 prises de courant pour illumination de Noël.

Montant prévisionnel des travaux HT : 10 020 €

Montant de la participation de la commune de Montigny HT : 3 470 €

Montant de la TVA à préfinancer par la commune : 2 004 €

### Les Blancs Hameaux

- Dépose d'un mât d'éclairage public vétuste - type « ballon fluo 125 BF ».
- Fourniture et pose d'un mât d'éclairage public de 8m de hauteur en aluminium équipé d'une lanterne avec lampe 100w SHP.
- Fourniture et pose d'une prise de courant pour illumination de Noël.

Montant prévisionnel des travaux HT : 3 675 €

Montant de la participation de la commune de Montigny HT : 1 915 €

Montant de la TVA à préfinancer par la commune : 735 €

### Allée des Cavaliers

Dépose de 3 lanternes boule avec source de type « ballon fluo 125 BF ».

- Fourniture et pose de 3 lanternes - lampe 100w SHP à poser su mâts existants.
- Fourniture et pose de 2 prises de courant pour illumination de Noël.

Montant prévisionnel des travaux HT : 6 030.00 €

Montant de la participation de la commune de Montigny HT : 2 370 €

Montant de la TVA à préfinancer par la commune : 1 206 €

### Clos de la Pommeraie

Dépose de 9 lanternes avec source de type « ballon fluo 125 BF »

- Fourniture et pose de 9 lanternes avec lampe 100w SHP sur mâts existants.
- Fourniture et pose de 5 prises de courant pour illumination de Noël.

Montant prévisionnel des travaux HT : 15 050 €

Montant de la participation de la commune de Montigny HT : 6 110 €

Montant de la TVA à préfinancer par la commune : 3 010 €

### L'Orée du Bois

- Dépose de 9 mâts d'éclairage public vétustes avec source de type « ballons fluos 125 BF ».
- Fourniture et pose de 9 mâts d'éclairage public de 4m de hauteur chacun équipé d'une lanterne avec lampe 100w SHP.
- Fourniture et pose de 5 prises de courant pour illumination de Noël.

Montant prévisionnel des travaux HT : 23 000 €

Montant de la participation de la commune de Montigny HT : 8 225 €

Montant de la TVA à préfinancer par la commune : 4 600 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité dont 5 voix contre :

- adopte le projet du programme 2014 cité ci-dessus,
- décide d'inscrire la dépense d'investissement au budget primitif 2014 la participation de la commune pour un montant de 47 590 € TTC (dont TVA récupérable 16 545 €),
- demande au SDE76 de programmer ces travaux,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet.

## SÉANCE DU 17 MARS 2014

### COMPTE ADMINISTRATIF 2013 COMMUNE, ASSAINISSEMENT ET LOTISSEMENT

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2013.

Constatant que le compte administratif principal fait apparaître un excédent de fonctionnement de : 277 428.14 € (Budget Principal) et 4 528.89 € (Budget assainissement)

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats comme suit :

- 277 428.14 € en excédent de fonctionnement reporté au compte R 002 (Budget Principal)
- 4 528.89 € en excédent de fonctionnement reporté au compte R 002 (Budget assainissement)

### BUDGET PRIMITIF 2014 – COMMUNE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif de la commune présenté par Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE et qui s'équilibre comme suit :

#### Budget Primitif commune 2014

- Section de fonctionnement : 1 168 647 €
- Section d'investissement : 626 780 €

## **DIMINUTION DU COÛT DE LA COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de diminuer la part communale de la collecte et traitement des eaux usées.

La taxe communale passe de 2.12 € HT à 1.80 € HT le m<sup>3</sup> d'eau à compter du 1er avril 2014 (soit sur la facture d'octobre 2014).

## **PRIX DE VENTE DES 8 LOTS RÉSIDENCE « LE GRAND ESSART »**

Compte tenu de la saturation du marché des terrains à bâtir dans la région rouennaise, vu les difficultés rencontrées pour la vente des 8 parcelles du lotissement communal du Grand Essart et afin de faciliter les premières transactions, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer une ristourne exceptionnelle de 10% sur le prix de vente (grille de prix adoptée lors de la séance du 1er octobre 2013) aux deux premiers acquéreurs dont le compromis sera signé.

# **SÉANCE** DU 6 MAI 2014

## **NOMINATION DE 4 MEMBRES POUR SIÉGER AU CCAS**

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

Elit, M. Philippe FREMONT, Mme Jacqueline HORN, M. Daniel DARRY et Mme Viviane LECLUSE en tant que membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les quatre personnes extérieures suivantes vont être nommées par arrêté du Maire :

- Mme Joëlle LE ROUX
- M. Francis LESUEUR
- Mme Florence COQUIN
- Mme Patricia LAUTHE

## **NOMINATION DE 3 MEMBRES TITULAIRES ET DE 3 MEMBRES SUPPLÉANTS POUR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Elit Monsieur Eric PAUCHET, M. Philippe FREMONT, Mme Jacqueline HORN en tant que membres titulaires de la commission d'appel d'offres ;
- Elit M. Jean-Marc SEVESTRE, Mme Marie-Claude LOQUET-BENAÏOUN et M. Olivier LESUEUR en tant que membres suppléants ;

## **DÉSIGNATION DE 2 MEMBRES POUR LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ECOLE**

Suite à la parution du décret n° 2013-983 du 4/11/2013 (B.O. n° 44 du 28/11/2013) concernant les modifications dans la composition et les attributions du Conseil d'Ecole,

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité les deux membres suivants :

- Monsieur Gil GUILBERT, Conseiller Municipal (le représentant du Maire)
- Mme Béatrice BARRERE, Conseillère Municipale

## **PRIX DU TICKET DE CANTINE POUR L'ANNÉE 2014/2015**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter le tarif du repas de la cantine scolaire de 3% soit 3.20 € le repas, pour la rentrée scolaire 2014/2015 à compter du 1er septembre 2014.

## TARIF GARDERIE ET ÉTUDES SURVEILLÉES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir le tarif de la garderie municipale et de l'étude surveillée pour l'année scolaire 2014-2015 à savoir :

À LA CARTE

Toute ½ heure commencée sera due (1/2 indivisible), soit 1 €

AU FORFAIT

Cycle scolaire (de vacances à vacances) - 5 par année scolaire

SOIT

- De la rentrée aux vacances de la Toussaint
- De la Toussaint aux vacances de Noël
- Des vacances de Noël aux vacances de Février
- Des vacances de Février aux vacances de Pâques
- Des vacances de Pâques à la fin de l'année scolaire

## MONTANT FORFAITAIRE OU AU PLUS AVANTAGEUX POUR CHAQUE CYCLE (MOYENNE DE 28 JOURS)

Temps de garderie ou d'étude par jour	Montant forfaitaire
½ H	21 €
1 H	40 €
1 H ½	58 €
2 H	74 €
2 H ½	88 €
3 H	100 €

## COLIS DE NOËL 2014 POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de continuer à offrir un colis en fin d'année 2014 aux personnes âgées de 65 ans et plus, domiciliées dans la commune de Montigny. Désormais les couples bénéficieront d'un seul colis plus conséquent que les personnes seules.

## QUESTIONS DIVERSES

### Traitement et désherbage

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une convention a été passée avec l'entreprise PHYTO ESPACES VERTS située aux Andelys, pour le traitement et le désherbage suivant :

- Voirie pour un montant de 6 566.04 € TTC
- Cimetière pour un montant de 185.38 € TTC
- Terrain Bouygues pour un montant de 172.22 € TTC

### Cadeau de Noël pour les jeunes de 11 à 18 ans

Il a été décidé d'attribuer un bon d'une valeur de 25 € pour les jeunes de 11 à 18 ans à l'occasion des fêtes de fin d'année 2014.

### Panneau d'affichage lumineux

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité pour la mise en place d'un panneau d'affichage lumineux en 2015 dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle mairie, rue du Lieutenant Aubert.

## Fête de la moisson 2015

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour organiser une fête de la moisson fin août 2015.

## Voyage des anciens

Concernant le voyage des anciens pour 2015, vu l'importance des dépenses occasionnées par le nombre croissant de participants, le Conseil Municipal décide de maintenir cette sortie mais de demander une participation par personne comprise entre 10 et 20 €.

# SÉANCE DU 17 JUIN 2014

## NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES, ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet les nouveaux rythmes scolaires et les activités périscolaires pour la rentrée scolaire 2014/2015 dont le contenu est le suivant :

### Application des nouveaux rythmes scolaires

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi → 8h30-12h / 13h30-15h15
- Mercredi → 8h30-11h30 (garderie de 11h30 à 12h30)

### Pause méridienne :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi → 12h-13h30

### Horaires des activités périscolaires :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi → 15h15-16h15

### Les activités proposées :

- 1) Le sport
- 2) La culture
- 3) Les loisirs

**Public concerné :** 70 enfants de 6 à 11 ans (niveau élémentaire)

### Lieux pour les activités :

- Ecole primaire de Montigny (3 grandes classes, 1 grande salle bibliothèque, bureau, toilettes intérieurs et extérieurs, Locaux techniques, préau, cour de récréation..)
- Bâtiment maternelle
- 1 grande classe (1 grande salle de jeux, bureau, toilettes, locaux techniques, préau, cour de récréation..)
- Bâtiment salle des fêtes (1 grande salle et 1 petite salle, toilettes...)

### Mode d'inscription aux activités proposées :

Inscription par trimestre.

### Tarifs :

40 € par trimestre et par enfant

Les familles ayant plusieurs enfants

- Pour le deuxième enfant : 50% du tarif : 20 €
- Pour le troisième enfant : gratuit

(Paiement en début de trimestre par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public lors de l'inscription)

### Partenaires pour les activités : Les associations

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les conventions nécessaires avec les associations pour l'animation des activités culturelles, sportives et de loisirs.

## RÉFECTION DU TROTTOIR RUE DU LIEUTENANT AUBERT

### (du numéro 753 à la rue des Blancs Hameau)

Après avoir exposé le devis estimatif établi par le Bureau d'Etudes B.E.T. « Ingénierie & Conseil du Pays de Bray », situé 1b route du Pontier 76270 Mesnières-en-Bray, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de faire les travaux de réfection du trottoir en béton désactivé dont le montant estimatif est de 34 800 € TTC (plus frais d'honoraires du maître d'œuvre B.E.T. pour un montant de : 2 664 € TTC) et autorise Monsieur le Maire :

- à signer les pièces nécessaires pour lancer l'appel d'offres selon la procédure adaptée
- et traiter avec l'entreprise qui sera retenue pour effectuer les travaux.

## ACTUALISATION DES TARIFS CONCESSIONS CIMETIÈRE, CASES DU COLUMBARIUM ET DU TAUX DES VACATIONS FUNÉRAIRES

Monsieur le Maire rappelle que le coût du relevage d'un nombre important de concessions, les frais de l'entretien du cimetière et l'acquisition des cases du columbarium nécessitent une revalorisation des tarifs ; ces derniers étant inchangés depuis 2003.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident par 14 voix Pour et 1 abstention

- d'appliquer le taux des vacations funéraires à 25 €
- de fixer la durée des concessions cimetière et des cases du columbarium à 30 ans.
- de réactualiser les tarifs des concessions cimetière et du columbarium qui sont les suivants :

### Tarif Concession cimetière :

Trentenaire	1 Place	250 €
	2 Places	500 €
	3 Places	750 €
	4 Places	1000 €

### Tarif pour le Columbarium :

Trentenaire 1 case (1 ou 2 urnes) 1000 €

*(Dispersion des cendres autour de la stèle dans le jardin du souvenir : Gratuit)*

## CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS POUR L'ENTRETIEN DE L'ITINÉRAIRE DE RANDONNÉE « LA PISTE DU LOUP »

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la mise en place en 2007 d'un sentier de randonnée « La Piste du Loup » en forêt domaniale de Roumare.

Une convention de partenariat a été signée le 25 juillet 2007 entre la commune et l'Office National des Forêts pour l'entretien des itinéraires de promenade et de randonnée en forêt domaniale de Roumare.

L'Office National des Forêts propose à la commune une autre convention de partenariat pour l'entretien d'aménagements et équipements d'accueil du public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte la convention de partenariat avec de l'Office National des Forêts,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour l'entretien d'aménagements et équipements d'accueil du public dans la forêt domaniale de Roumare (Coût à la charge de la commune : 600 €).

## QUESTIONS DIVERSES

### Camion ambulant de pizzas

Les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur Clément TRAVERS à occuper un emplacement sur la commune, pour la vente de pizzas tous les lundis du 16 juin 2014 au 29 septembre 2014 (de 16h à 21h – rue des Champs, au niveau de la l'école maternelle).

## PRIX DE VENTE DES LOTS RÉSIDENCE « LE GRAND ESSART »

Compte tenu de la saturation du marché des terrains à bâtir dans la région rouennaise, Vu les difficultés rencontrées pour la vente des parcelles restantes (Lot n° 5 vendu) du lotissement communal du Grand Essart,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer une ristourne exceptionnelle de 10% sur le prix de vente (grille de prix adoptée lors de la séance du 1er octobre 2013) aux prochains acquéreurs dont le compromis sera signé avant le 30 juin 2015.

## CRÉATION D'UN POSTE PERMANENT D'ADJOINT ADMINISTRATIF NON TITULAIRE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer, à compter du 1er septembre 2014 un grade d'adjoint administratif 2ème classe dont la durée hebdomadaire de service est de 35/35ème et de l'autoriser à recruter un agent non titulaire pour effectuer des tâches administratives.vu les recherches infructueuses de candidatures statutaires.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un emploi permanent peut être occupé par un agent non titulaire pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire pour les besoins de continuité du service conformément à l'article 3-2 de la loi n°84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De créer un emploi permanent sur le grade d'adjoint administratif 2ème classe d'une durée hebdomadaire de 35/35ème, à compter du 1er septembre 2014.
- D'autoriser Monsieur le Maire à recruter et à établir un contrat permanent pour un an,
- De nommer à ce poste Mademoiselle Déborah BLANCHARD

## QUESTIONS DIVERSES

### NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier les horaires d'ouverture de la Mairie à compter du 1er septembre 2014.

Les nouveaux horaires sont les suivants :

Lundi	:	de 9h30 à 11h30
Mardi	:	de 9h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h00
Mercredi	:	de 9h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h00
Jeudi	:	de 9h30 à 11h30
Vendredi	:	de 9h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h00
Samedi	:	de 9h30 à 11h30

### FÊTE DE LA MOISSON 2015

Le Conseil Municipal décide de fixer la prochaine fête de la moisson les 29 et 30 août 2015.

# ASSOCIATIONS

## ENTENTE SPORTIVE MONTIGNY / LA VAUPALIÈRE

« Enfin ils sont montés !!! »

Après de nombreuses années, leurs efforts sont récompensés : notre équipe sénior matin est enfin championne. Lors de l'Assemblée Générale du district qui a eu lieu le Lundi 23 Juin 2014, Monsieur BOTTE (Président) a félicité Monsieur Florian MORCHAIN responsable de cette équipe en présence de Monsieur Sébastien Dovin et leur ont remis une coupe et un diplôme.

La fin de l'année a été forte en manifestations : soirée dansante, stage de Pâques, tournois (photo des équipes débutants U7, U9 et des U11) et le barbecue de clôture de saison (photo match amical : dirigeants, enfants, parents et même les mamans).

Vous pouvez visionner toutes les photos et la vie du club sur notre site internet au [www.esmv-footeo.footeo.com](http://www.esmv-footeo.footeo.com)

Grâce à cette ambiance conviviale et sportive, l'Entente sportive de Montigny/La Vaupalière vous invite à rejoindre son équipe en tant que : supporters, dirigeants, bénévoles ou joueurs de toutes catégories.

Pour la saison 2014/2015, le comité directeur reste le même,

Président : M. DOVIN Sébastien

Vice Président : M. MENARD Stéphane

Secrétaire : M. POUZET Christian

Trésorière : Mme BAZIN Corinne

et celui-ci est renforcé par 5 membres du bureau, tous réunis dans le but de faire évoluer notre petit club. Un nouveau responsable de l'École de Football a été élu avec l'objectif d'obtenir la labellisation de la Fédération Française de Football afin de devenir « école de Football ».

La reprise des entraînements aura lieu pour les enfants, le mercredi 3 Septembre 2014. Vous trouverez toutes les informations du club et les coordonnées des membres de l'association sur le tableau d'affichage à l'entrée du stade.

Le Président, Sébastien DOVIN

## MONTIGNY ACTIVITÉS

Après les activités réduites pendant la saison estivale, la reprise normale des activités de chaque atelier se fait en septembre.

Nous attendons et accueillerons les nouveaux adhérents de la commune qui souhaiteraient partager des moments de loisirs (bridge, gymnastique, tricot, travaux d'aiguilles, peinture, dessin...).

La traditionnelle journée « de plein air » se déroulera jeudi 25 septembre 2014, au château de Bois Guilbert avec visite des jardins et rencontre avec Monsieur De Pas, Sculpteur.

**Pour tous renseignements, prendre contact avec la mairie, qui transmettra à la présidente Madame Annick ROUSSEAU.**



Entente sportive - Barbecue



Entente sportive - Tournoi de juin 2014



Bridge et peinture

## JOYEUX AÎNÉS

En dehors des jeux-goûter du jeudi une fois par mois et des jeux divers mercredi et vendredi, nous avons effectué deux sorties le 14 mai à Gerberoy en Picardie où le temps nous a été favorable ; et l'autre sortie au canal St Martin à Paris visite intéressante, mais malheureusement très arrosée.

Notre repas d'automne est fixé au 29 octobre.  
Espérons toujours en l'arrivée de nouveaux adhérents !



Visite commentée par le Comte Pierre d'Oilliamson du Château de Fontaine Henri



Sortie du 4 juin 2014 sur le Canal Saint-Martin à Paris

Voyage des 98 anciens organisé par la commune le 21 mai 2014 dans le cadre de l'anniversaire « Arromanches 2014 »

### Pour nous contacter :

La Présidente : Irène BAUDRY (02.35.36.95.40.)  
ou le Trésorier Pierre DUNET (02.32.83.15.75.)

## FOYER CULTUREL

La saison 2013/2014 s'est terminée dans la bonne humeur. Voyez les photos !



Spectacle Théâtre jeune - Foyer Culturel, juin 2014



Juin 2014 : réunion gymnastique du lundi et mardi

Voici le temps de penser à la rentrée et à participer à des cours sérieux dans une ambiance conviviale.

Vous retrouverez, aux jours et heures habituels, les 4 cours de gymnastique, les 2 cours de gymnastique Pilates et stretching, le cours de yoga, le théâtre des jeunes, les cours individuels de piano et le club de lecture. Les horaires et les jours de l'activité informatique, seront communiqués ultérieurement.

### GRANDES NOUVEAUTÉS :

- Création d'un cours de zumba, le mercredi de 18h à 19h à la salle des fêtes (à partir de 15 ans).
- Création d'un cours d'espagnol pour débutants, le mercredi de 18h à 19h à la salle running.
- Création d'un cours d'italien à la salle running, le mardi de 18h à 19h.

Pour des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter au **02 35 36 87 27** ou au **02 35 36 22 01**. Le planning des activités est disponible en mairie ou sur le site du Foyer Culturel.

Nous avons hâte de retrouver les « fidèles » et de rencontrer de nouveaux adhérents !

## MONTIGNY RUNNING CLUB

Le Montigny Running Club vous propose de venir participer à ses activités, soit course à pied ou randonnée pédestre. Les sorties sont accessibles à tous les niveaux.

Pour la course à pied, rendez vous tous les samedis matin 9h30 sur le parking de l'église pour une sortie d'environ 1h30 et le dimanche matin 10h pour environ 1h30 route du Rousseuil à la Vaupaliere.

Pour les randonnées pédestres, rendez vous tous les samedis matin 9h30 parking de l'église pour une sortie d'environ 2h et tous les jeudis matin 9h30 pour une sortie de 2 heures.

Tous les mercredis soir de 18h30 à 20h un entraînement avec animateur vous est proposé à la salle de la Vaupaliere.

En début d'année une marche nocturne ouverte à tous sera proposée ; la date sera indiquée sur le site de la mairie.

Comme chaque année, le dimanche 21 décembre 2014 nous organisons le Trail de Noël. Pour les compétiteurs qui seraient intéressés, les bulletins d'inscriptions seront disponibles à la mairie ou à l'épicerie (nous recherchons aussi des bénévoles pour cette journée).

Pour plus de renseignements sur ces informations vous pouvez contacter : Daniel DARRY (02-35-98-50-83) ou Jean Luc LEFEBVRE (02-35-76-96-17)



*Membres du Running Club en pleine activité...*

### **OUVERTURE D'UNE SECTION JEUNES**

A partir de début septembre le Montigny Running Club aura la possibilité d'accueillir des enfants nés à partir du 1er janvier 2002.

Le but sera de découvrir la pratique de la course demi-fond afin de participer à des manifestations dans la région ou de développer le potentiel existant.

Les entrainements se feront en fonction de l'âge, de l'envie et du potentiel de l'enfant. Deux éducateurs spécialisés encadreront les enfants.

**Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06.88.24.71.21**



## FÊTE DE LA COURSE À PIED À MONTIGNY

Avec 515 partants au départ des 15 et 7.5 kms, l'organisation a connu un succès populaire inattendu avec une progression de plus de 200 coureurs.

La manifestation a commencé à 8h30 avec les courses jeunes rassemblant une trentaine d'enfants dont une présence importante du Montigny Running club.

A 10h00, a été lancée la course adultes des 7.5 et 15 kms avec un départ donné par Monsieur Christian POISSANT, Maire, aux 515 athlètes dont 60 femmes et 50 habitants de la commune.

A l'arrivée chaque coureur s'est retrouvé au village sponsor, où un ravitaillement copieux les attendait.

La fête s'est terminée avec la récompense aux différentes catégories et un tirage au sort offrant séjour aux Baléares, téléviseur, week-end à Center-Park et nombreux autres lots.

Les différents résultats et photos de la journée sont sur le site [15km.demontigny@gmail.com](mailto:15km.demontigny@gmail.com)



Remise Trophée - Vainqueur Minimes : Nicolas Le Bourg



Départ course adultes - 14 septembre 2014

## COMITÉ DES FÊTES

### Prochaines manifestations

#### 19 octobre 2014 : Salon du vêtement et jouet d'enfants

Inscription auprès de Corinne Lesueur au 06.60.66.01.63  
Les feuilles d'inscription sont disponibles en mairie (entrée gratuite)

#### 22 et 23 novembre 2014 : Salon de l'artisanat

Inscription auprès de Monsieur Roland Lebourg au 06.61.44.03.86  
Ouverture le samedi 22 novembre 2014 de 14h à 18h et le dimanche 23 novembre 2014 de 10h à 18h (entrée gratuite). Pensez à vos cadeaux de Noël !!

#### 7 décembre 2014 : Arbre de Noël

Pour tous les enfants de Montigny de 2 ans à 10 ans.  
Pour cette année, nous nous tournons plutôt vers un spectacle chantant pour petits et grands.

#### 31 décembre 2014 : Saint Sylvestre

Inscriptions à partir de fin octobre auprès de Monsieur Roland Lebourg au 06.41.44.03.86



Salon Peinture - avril 2014



Comité des Fêtes - Bric à Brac, 29 mai 2014

## ANCIENS COMBATTANTS

Notre assemblée générale a eu lieu en début d'année, le 16 janvier 2014.

Rassemblement du 8 mai en l'église de Montigny pour commémorer l'armistice de la guerre 39/45, cérémonie au cours de laquelle nous avons présenté le nouveau drapeau de l'association subventionné par la commune.

Allocution de Monsieur le Maire au monument aux morts, dépôts de gerbes et recueillement en une minute de silence pour tous ces morts.

La journée s'est poursuivie par un vin d'honneur en la mairie de Montigny offert par Monsieur le Maire pour toutes les personnes présentes. Vers 13h, les Anciens Combattants se sont retrouvés pour un déjeuner amical au restaurant Le relais de Montigny, lequel clôtura cette journée du souvenir.

Pour rejoindre notre association,  
contacter le Président Claude GARAND au 02 35 36 48 58

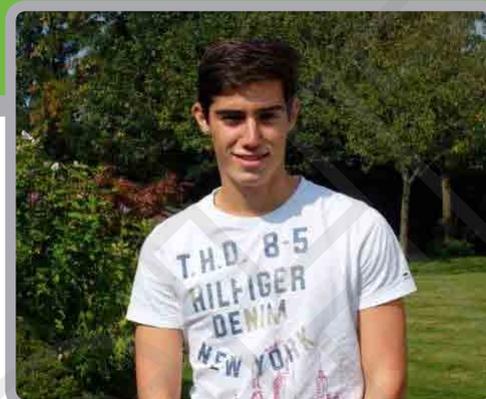


# BRÈVES...

**Paul-Adrien MARIE**, montignais, âgé de 18 ans a obtenu l'excellente note de 19.8 sur 20 au bac en juin 2014. Ancien lycéen à l'institution Rey, il se prépare à un avenir d'ingénieur aéronautique.

Il a été accepté à la prépa maths sup – maths spé à l'école Sainte Geneviève de Versailles (l'une des plus prestigieuses de France).

Nous lui adressons toutes nos félicitations et tous nos souhaits de réussite pour ses futurs projets.



## CASA PIZZA

Sur le parking de la Mairie (Ecole maternelle), les lundis de 17h à 21h.  
Venez découvrir la carte !

Pour réservation : 06.15.37.33.59

## UN PETIT COIN DE JARDIN...

ENTREZ DANS LES JARDINS SECRETS...

Le Département de Seine-Maritime organise jusqu'au 26 octobre une nouvelle édition de Jardins Secrets.

Le département propose une entrée gratuite pour une entrée achetée dans les 27 jardins partenaires. Dans le cadre de cette manifestation, vous pourrez rencontrer des professionnels, participer à des ateliers, etc...

Pour avoir la liste des jardins partenaires : [www.seinemaritime.fr/jardinssecrets](http://www.seinemaritime.fr/jardinssecrets)

3 NOUVEAUX JARDINS REMARQUABLES

le Ministère de la Culture et de la Communication vient d'accorder le label de « jardins remarquables » aux jardins suspendus du Havre, aux jardins de sculptures du château de Bois-Guilbert et aux jardins d'Angélique à Montmain.

Laissez vous tenter par de belles découvertes !

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES NORD-OUEST DE ROUEN LUDISPORT

Comme chaque année la communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen a reconduit l'activité Ludisports (découverte de différentes activités sportives).

Pour Montigny, elle sera dispensée le mardi de 16h15 à 17h15 (1er groupe) et de 17h15 à 18h15 (2ème groupe), et débutera le mardi 23 septembre 2015.

1er trimestre : Jeux d'adresse

2ème trimestre : Unihockey

3ème trimestre : Badminton

Le coût est de 20 € par enfant à l'année.

Inscription et renseignements en mairie. Référent : Gil Guilbert

## CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans.

Cet allongement concerne à la fois, les nouvelles CNI délivrées à partir du 1er janvier 2014 ainsi que celles délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Cette prolongation n'impliquera aucune démarche particulière de la part des usagers ; la date de validité inscrite au dos n'étant pas modifiable.

Pour ceux qui souhaitent voyager à l'étranger avec une CNI dont la date initiale de validité est dépassée, il est possible de télécharger sur le site du ministère des Affaires Etrangères et du Ministère de l'Intérieur, un document permettant de justifier de cette mesure auprès des autorités étrangères concernées.

## NOUVEAUX HORAIRES DU TRANSPORT PUBLIC

**LIGNE 40 (du 2 septembre 2014 au 30 août 2015)**

### **Aller Rouen / Roumare – Passage à Montigny du lundi au samedi**

Petit Château : 13h00 – 16h50 – 17h50 – 18h50

Le Bourg : 13h01 – 16h51 – 17h51 – 18h51

Hameau de l'Essart : 13h07 – 16h57 – 17h57 – 18h57

### **Retour Roumare / Rouen - Passage à Montigny du lundi au samedi**

Hameau de l'Essart : 7h02 – 7h32 – 8h12 – 13h57

Le Bourg : 7h08 – 7h38 – 8h18 – 14h03

Petit Château : 7h09 – 7h39 – 8h19 – 14h04

Coût unitaire à partir de Montigny : 1€

Carnet de 10 voyages : 12€

Carte mensuelle : 40€

Carte trimestrielle : 100€

Carte annuelle : 130€

Retrait des cartes et abonnements à la Halte Routière : 11 rue des Charrettes à Rouen,

**02.32.08.19.75, [www.vini.fr](http://www.vini.fr)**

Pour acquisition carte, se munir d'une photo et d'une carte d'identité.

# INFOS BULLETIN

## RECRUTEMENT

### D'UN NOUVEL AGENT ADMINISTRATIF

Pour les besoins du service administratif de la mairie, Mademoiselle Déborah BLANCHARD a été recrutée depuis le 1er septembre 2014.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



6 terrains municipaux à bâtir encore disponibles

**MONTIGNY, 8 km de ROUEN Centre**  
Résidence le Grand Essart Allée de l'Orée du Bois

**6 Terrains viabilisés**  
libres de constructeurs

**NOUVELLE GRILLE DE PRIX à 100.000€**  
Quadrant ouvert au 30 juin 2015

100 m <sup>2</sup>	438 m <sup>2</sup>	423 m <sup>2</sup>	392 m <sup>2</sup>
438 m <sup>2</sup>	462 m <sup>2</sup>	448 m <sup>2</sup>	

Plus d'infos renseignements :  
**Mairie de MONTIGNY**

Horaires de la mairie : du mardi à l'après-midi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi  
de 14h30 à 16h30 mardi, mercredi et vendredi

Tél. 02.35.36.23.59 - montigny-mairie@wanadoo.fr

## NOUVELLE MAIRIE

Suite aux différentes demandes de modifications émanant de la commission Bâtiments/Urbanisme et concernant la réhabilitation de l'ancienne école, le plan définitif a été achevé fin août par notre architecte Monsieur Thierry BARDIN.

L'appel d'offres va être lancé ce mois de septembre.

La préparation du chantier s'effectuera en décembre et les travaux devraient commencer début janvier 2015 et être achevés au cours du 2ème semestre 2015.

# INFO MAIRIE

## DÉCHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts s'achèvera le mardi 2 décembre 2014 inclus. Reprise au printemps prochain.

## ORDURES MÉNAGÈRES

Des sacs poubelles et des sacs pour le tri sélectif sont mis gratuitement à la disposition des habitants.

Prochaine distribution :

- Mercredi 3 décembre 2014 de 9h à 12h
- Samedi 6 décembre 2014 de 9h à 12h

## COLIS DES ANCIENS

Distribution du colis pour les anciens (à partir de 65 ans) le jeudi 11 décembre 2014 de 14h à 17h30.

## CADEAUX JEUNES

Distribution des bons cadeaux Noël pour les jeunes (de 11 à 18 ans) le vendredi 12 décembre de 17h à 19h et le samedi 13 décembre de 10h à 12h.

## FÊTE DE LA MOISSON 2015

La municipalité a décidé de renouer avec la traditionnelle fête de la Moisson qui aura lieu le samedi 29 et le dimanche 30 août 2015.

Les habitants bénévoles décidant s'investir peuvent se faire connaître dès maintenant en mairie.

# ÉTAT Civil

## Naissances

Ruben SABBAN,  
le 18 mai 2014

## Mariage

Laurence FAVIER et Rodolphe VACHER,  
le 10 mai 2014

Sandra FAVIER et Emmanuel PLATEL,  
le 10 mai 2014

Marguerite-Marie HIS  
et Philippe DUPUIS,  
le 14 juin 2014

Charlotte DONNY  
et Antoine FAUQUEMBERGUE,  
le 23 août 2014

## Décès

Maxime FOUQUET,  
le 17 juin 2014

# HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

## NOUVEAUX HORAIRES

d'ouverture de la  
Mairie à compter du  
1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2014

LUNDI, MARDI, MERCREDI,  
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI  
De 9h30 à 11h30

MARDI, MERCREDI, VENDREDI  
De 16h30 à 18h00

### Permanence du Maire

le samedi matin

Prendre rendez-vous

Tél. : 02.35.36.23.59

Fax : 02.35.36.14.55

montigny-mairie@wanadoo.fr

Site : [www.montignyinfos.fr](http://www.montignyinfos.fr)

### DÉPUTÉ

**Christophe BOUILLON**

Pour tout renseignement :

Tél. : 02.35.23.57.89

contact@christophebouillon.fr

**Conseiller Général**

**Jean-Yves MERLE**

Pour tout renseignement

Tél. : 02.32.82.35.20

jean-yves.merle@cg76.fr

# BLOC NOTES

## OCTOBRE

19 (dimanche)

**Salon du vêtement et jouet d'enfants**

Organisé par le Comité des fêtes (Salle des fêtes)

## NOVEMBRE

11 (mardi)

**Cérémonie commémorative de l'Armistice**

(Cimetière de Montigny - 11h00)

22 (samedi) et 23 (dimanche)

**Salon Artisanal organisé par le Comité des Fêtes**

(de 14h à 18h le samedi et de 10h à 18h le dimanche)

## DÉCEMBRE

3 (mercredi)

**DISTRIBUTION DES SACS** pour les ordures ménagères et tri sélectif (en mairie de 9h à 12h)

6 (samedi)

**DISTRIBUTION DES SACS** pour les ordures ménagères et tri sélectif (en mairie de 9h à 12h)

7 (dimanche)

**Arbre de Noël pour les enfants de Montigny** du Comité des Fêtes (Salle des fêtes - 15h)

11 (jeudi)

**Distribution du colis de Noël aux anciens du village** (en mairie de 14h à 17h)

12 (vendredi) et 13 (samedi)

**Distribution des bons cadeaux Noël pour tous les jeunes de 11 à 18 ans** (en mairie vendredi de 17h à 19h et samedi de 10h à 12h)

21 (dimanche)

**Trail de Noël** organisé par le Running Club

31 (jeudi)

**La Saint Sylvestre** du Comité des Fêtes (Salle des Fêtes)

## JANVIER

8 (jeudi)

**Vœux du Maire** (salle des fêtes - 19h)

Mairie de Montigny  
24, rue des Champs  
76380 MONTIGNY  
Tél. 02 35 36 23 59

Responsable de la publication :  
Christian POISSANT  
Responsable des photos :  
Oskar Goldstein - Sonia Benavides  
Création : La Commission Communication  
Impression : Graphelio  
76130 Mont Saint Aignan-Tél. 02.35.61.14.93  
Dépot légal : en cours